Image not found or type unknown

1700 euros non remboursé et départ en Guadeloupe

Par **aouistiti**, le **30/11/2016** à **12:03**

Bonjour à tous,

En septembre 2015, j'ai rencontré ce que j'ai cru être un ami très proche.
Je l'ai dépanné d'argent ponctuellement (environ 3 ou 400).
Il me disait "t'inquiète, je te rembourse dès que j'ai mon chômage / mon prud'hommes" etc... mais rien ne venait.
Il était dans une vie très instable, et moi, l'appréciant énormément (il m'avait appâté en me parlant de son désir de récupérer ses enfants), j'ai voulu le soutenir.

En janvier dernier, j'ai pris un appartement et l'ai hébergé.
Il a été très manipulateur avec moi et moi, idiote lui faisant confiance, je lui ai prêté ma CB.
Il l'a dévalisé mon compte à hauteur de 1500 euros.

Depuis, il m'a toujours dit qu'il me rembourserait, mais rien.
Entre février et mai, il a été incarcéré pour une vieille histoire de permis, puis est revenu à la maison.

Je voulais lui laisser le temps de trouver un travail pour me rembourser, mais en juillet il a déménagé pas très loin de chez moi.
J'ai donc voulu lui laisser le temps de s'installer.

En septembre, il est parti à Saint Martin (Guadeloupe).

Son téléphone s'est coupé en octobre et il 'ma demandé de lui avancer le paiement de la facture, ce que j'ai fait (je pensais à ses enfants...).

Maintenant, il s'est officiellement installé là-bas et ne parle pas DU TOUT de me remboursé.

J'ai un décompte des sommes prêtées depuis novembre, des échanges de sms (surtout depuis août) où je lui demande de me rembourser... Il me répond "dès que j'encaisse mon chèque / que je reçois ma CB".

Je ne sais plus quoi faire. Il est parti suivre une formation "là-bas". Il vit très bien et moi je compte le moindre centime car il me manque 1700 ou 1800 euros. C'est injuste que je paye pour avoir voulu faire du bien à quelqu'un qui a trouvé en moi une bonne poire à qui on pouvait faire faire n'importe quoi.

Pouvez-vous m'aider???

Merci

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés